

Les « francophonismes » : spécificités, formations et usages littéraires

Mzago Dokhtourichvili
Université d'État Ilia (Géorgie)

Résumé : Par « francophonismes » nous entendons, à la suite de Loïc Depecker, « des mots ou expressions francophones désignant une réalité commune à une ou plusieurs communautés francophones et auxquels on ne fait généralement pas référence de cette façon dans l'Hexagone ». Les études menées pour établir ces variétés du français hors de France prouvent que « d'autres manières de dire expriment d'autres personnalités collectives, différentes traditions, différentes sensibilités ». Nous notons également qu'un certain nombre de mots que les Français ne connaissent plus et n'utilisent plus continuent à survivre et à évoluer hors de France. Cela témoigne de la vivacité du français et du « voyage des mots » d'un territoire à l'autre. Nous nous interrogeons sur l'emploi des « francophonismes » dans les textes littéraires des écrivains suisses de langue française Jacques Chessex et Corinna Bille, pour observer comment la langue française se nourrit de ses utilisations dans différents pays francophones. Expliquer les spécificités linguistiques et socioculturelles de la formation des « francophonismes » est l'objectif de notre article.

Mots-clés : francophonismes ; variétés de français ; diversité ; identité ; spécificités linguistiques ; spécificités socioculturelles

Abstract: “Francophonisms” are defined by Loïc Depecker as “words or expressions that have the distinction of designating a reality common to one or more Francophone communities, and to which we do not usually refer in this way in France”. Studies have established that variation of the French language in different territories outside of France expresses different collective personalities, different traditions, and different sensibilities. We also note that certain words that the French no longer know and use survive and evolve outside France, which testifies to the vivacity of the French language and the “journey of words” from one territory to another. We will illustrate the use of “francophonisms” through literary texts of Swiss writers Jacques Chessex and Corinna Bille. The objective of our paper is to explain the linguistic and socio-cultural specificities of the formation of “Francophonisms”.

Keywords: francophonisms; varieties of French; diversity; identity; linguistic specificities; socio-cultural specificities

Introduction

Les mots sont l'objet d'études de différents domaines des sciences humaines du point de vue de leur origine, de leur transformation, de leur étymologie, de leur emploi dans des expressions imagées, des phraséologies, des expressions idiomatiques, des proverbes, etc. On étudie le changement de leur sens en fonction de leurs emplois dans différents contextes d'une région à une autre au sein d'un même pays ou d'un territoire à un autre. Tous les chercheurs s'entendent que les mots voyagent. Comme l'affirme René Garrus, ils sont « lâchés dans le temps comme des êtres vivants et libres qui évoluent, disparaissent, réapparaissent, changent de visage et de fonction, conservant toujours pourtant, au fond d'eux-mêmes, la marque de leur identité première² », ce qui témoigne de leur vitalité tout en exprimant plusieurs identités sociales et « la variété des paysages culturels³ ».

Parmi les mots voyageurs ou « aventuriers⁴ », il y a ceux que les chercheurs ont appelés les « francophonismes » et par lesquels nous entendons, à l'instar de Loïc Depecker, « les mots ou les expressions francophones qui ont la particularité de désigner une réalité commune à une ou plusieurs communautés francophones, et à laquelle on ne fait usuellement pas référence de cette façon dans l'Hexagone⁵ ». Les études qui ont été menées pour établir ces variétés du français hors de la France illustrent que « d'autres manières de dire expriment d'autres personnalités collectives, des traditions différentes, diverses sensibilités⁶ ». Alain Rey constate en même temps qu'un certain nombre de mots, que les Français ne connaissent plus et n'utilisent plus, continuent de subsister et d'évoluer hors de France⁷, ce qui atteste de la vivacité du français d'un territoire à un autre. Or, la question se pose si le français de France s'approprie cette diversité, les dictionnaires français de France y faisant une référence. Une autre question porte sur la possibilité de retrouver la marque de

¹ Alain Rey, *Préface* pour Loïc Depecker, *Les mots de la francophonie*, Paris, Éditions Belin, 1990, p. 3.

² René Garrus, *Les étymologies surprises*, Paris, Éditions Belin, 1988, p. 3.

³ Alain Rey, *op. cit.*, p. 4.

⁴ *Ibid.*

⁵ Loïc Depecker, *op. cit.*, p. 10.

⁶ Alain Rey, *op. cit.*, p. 5.

⁷ *Ibid.*

leur identité première, sur les spécificités linguistiques et socioculturelles de leur formation.

Nous nous interrogeons également sur l'emploi des « francophonismes » dans les textes littéraires des écrivains dits francophones ou écrivains de langue française pour observer comment la langue française se nourrit de ses usages en dehors de la France métropolitaine.

Essayer de trouver des réponses à ces questions constitue les objectifs de cet article, qui se construit en trois parties. En premier lieu, nous expliquerons les particularités socioculturelles de certaines unités lexicales du français en usage dans différents pays francophones, ainsi que de quelques emprunts au français assimilés par le vocabulaire géorgien qui nous intéressent du point de vue de l'extension de sens et de la dérivation sémantique qu'ils ont subies en dehors du territoire français. En deuxième lieu, nous ferons l'analyse de francophonismes suisses dont la plupart sont attestés dans les dictionnaires français. En troisième lieu, nous proposons l'analyse de l'emploi de francophonismes suisses dans le roman de l'écrivain contemporain Jacques Chessex, *Portrait des Vaudois*, et dans le dernier roman de Corinna Bille, *Forêts obscures*.

1. Particularités socioculturelles des francophonismes

L'idée d'étudier les francophonismes nous vient du livre de Depecker, *Les mots de la francophonie*, où il a inventé ce néologisme. Il dégage dans le francophonisme plusieurs niveaux.

- a. Ce peut être un mot de langue française qui exprime une réalité inconnue en France, comme par exemple « taxi-brousse » qui est un type de transport au Bénin (bien connu en Géorgie et que nous appelons *Marchroutka* en russe ou *samarchruto taxi* – « taxi à itinéraire » en géorgien) – taxi collectif sans compteur (à prix fixe en Géorgie) qui s'arrête à la demande et effectue des trajets tant intra-urbains qu'interurbains.
- b. Ce peut être également un mot de langue française qui a, en fait, valeur de synonyme par rapport à un mot français de l'Hexagone. Par exemple, « couleuvre » se dit généralement « couresse » aux Antilles. Mais il est à noter que le mot « couleuvre » existe également aux Antilles où il désigne le « boa constrictor ». Alors pour dénommer ce que les Français appellent « couleuvre »,

les Antillais utilisent « couresse » – un vieux mot du patois français, venu sans doute, pense Depecker, « de Poitou-Saintonge. [La couresse] est si bien connue en Martinique et, non loin, à la Dominique et à Sainte-Lucie », continue Depecker, « qu’une plante herbacée, son lieu de prédilection, [porte le] nom d’« *herbe à couresse* ». En même temps, « couresse », selon l’auteur du livre, « a le son furtif d’un glissement sifflant à travers l’herbe⁸ », ce qui a sûrement conditionné cette appellation de l’animal aux Antilles.

- c. Ce peut être encore un mot traduit d’une langue étrangère en français, et pour lequel il existe également un équivalent en France : *ferry boat* se dit « traversier » au Québec et, officiellement, « transbordeur » en France. C’est un navire spécialement conçu pour la traversée de passagers et de véhicules d’une rive à l’autre d’un fleuve, d’une rivière, d’un lac ou d’un bras de mer.
- d. Le francophonisme peut être aussi un mot de langue française donné en équivalent d’un mot étranger, sans équivalent dans le français de France : les Suisses disent assez souvent « cuissettes » pour « short ».
- e. Le francophonisme peut également être – et c’est là sa limite, selon Depecker – un mot d’une langue locale d’un pays francophone transcrit en alphabet latin : le *ksar* tunisien figure ainsi à la limite entre le francophonisme et ce que Bernard Quemada appelle le pérégrinisme ou le xénisme⁹ – mot étranger dans une langue, mais qui tend à s’y implanter durablement en s’y acclimatant. Le mot *ksar* est d’origine arabe et désigne un « village fortifié ».
- f. Nous pouvons ajouter à ces cinq niveaux dégagés par Depecker un sixième type de francophonisme, à savoir un mot dérivé d’un mot français de France et qui devient l’antonyme de ce dernier. L’exemple peut en être le substantif « alphabète ». Si en français hexagonal il existe l’adjectif « analphabète » au sens de « illettré », on n’y utilise pas « alphabète » ni comme adjectif ni comme nom, tandis qu’au Burkina Faso, il désigne une personne qui a appris à lire et à écrire. Un autre mot dérivé

⁸ Loïc Depecker, *Les mots de la francophonie*, Paris, Éditions Belin, 1990, p. 125.

⁹ Alain Rey, *op. cit.*, p. 11.

sera « alphabétiseur », une personne grâce à laquelle on cesse d'être analphabète. Au Sénégal, son équivalent sera « démerdeur » – dérivé du verbe « se démerder », synonyme de « se débrouiller ». Une fois qu'on a appris à lire et à écrire, on peut donc se démerder ou se débrouiller dans la vie.

- g. Les limites de l'article ne permettant pas de faire la classification de tous les francophonismes selon les niveaux dégagés par Depecker, nous examinons certaines unités lexicales que le géorgien a empruntées au latin ou au français. Nous qualifions ces emprunts d'inévitables, ayant une transparence universelle¹⁰, puisqu'ils se sont implantés dans le lexique géorgien, en ont enrichi le vocabulaire, mais ont subi, comme l'analyse le montrera, une extension de sens ou une dérivation sémantique dans d'autres pays francophones et que les Géorgiens francophones ne connaissent pas.

Emprunts au français assimilés par le vocabulaire géorgien : Les mots empruntés au latin ou au français ont enrichi le vocabulaire géorgien grâce à sa structure interne, et, surtout, aux moyens que le géorgien possède pour former de nouveaux mots de natures grammaticales différentes à partir de mots empruntés, et ce, tout en obéissant aux lois internes du système grammatical du géorgien, une langue agglutinante possédant des affixes qui permettent une formation parasynthétique. Ainsi, même si les mots que nous allons énumérer ont subi certains changements de forme et de prononciation, vu le fait que le géorgien emprunte généralement les substantifs en y ajoutant la marque du nominatif, ils sont facilement reconnaissables. Ce sont des mots qui ont gardé, dans la plupart des cas, la ou les significations qu'ils ont dans la langue source. La plupart des mots choisis pour l'analyse subissent, dans des pays francophones, une extension de sens ou une dérivation sémantique, ce qui peut entraîner, au cas où on ne connaîtrait pas ces modifications, un malentendu dans la communication entre les usagers de ces mots et les représentants des pays non francophones (y compris les Géorgiens) qui ont appris le français comme une langue étrangère avec

¹⁰ Mzaro/Mzagve Dokhtourichvili, « L'intégration des emprunts aux langues romanes – français, espagnol, italien – dans le lexique géorgien », dans Carmen Alén Garabato, Ksenija Djordjevic Léonard, Patricia Gardies, Alexia Kis-Marck et Guy Lochard (dir.), *Rencontres en sciences du langage et de la communication. Mélanges offerts à Henri Boyer par ses collègues et amis*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 173-183.

des manuels rédigés en français hexagonal. Nous avons donc voulu savoir à quoi pourrait s'attendre un Géorgien ou une Géorgienne en entendant des francophones d'ailleurs prononcer les mots suivants.

Académicien - აკადემიკოსი akademikosi

L'extension de sens de tel ou tel mot français dans un pays francophone peut être le résultat de l'influence d'autres langues pratiquées dans le pays, tel le Luxembourg, qui est au carrefour des langues – allemand, luxembourgeois et français. Ainsi « académicien » désigne au Luxembourg l'étudiant d'université¹¹. Le mot a subi l'influence de l'allemand *Akademiker* qui désigne toute personne ayant un titre d'université, débordant ainsi les limites imposées par le français de France.

Avocat - ადვოკატი advocati

Le mot « avocat » (auxiliaire de justice), au Zaïre, signifie argent, rémunération ; c'est une récompense en espèce donnée à quelqu'un en échange d'un service ou d'un avantage, légal ou non. Ici, on prend la personne pour la chose.

Banquier - ბანკირი bankiri

Le nom « banquier », à Terre-Neuve et aux Îles de la Madeleine au Canada (ou *banquis* à Saint-Pierre-et-Miquelon) n'est pas celui qui tient ou qui dirige une banque, ce n'est pas du tout un financier. Cette appellation n'est pas dérivée du nom « banque », mais de « banc » – banc de poissons – grande quantité de poissons assemblés par espèce. Par conséquent, le « banquier » est le terme de navigation et désigne ici un pêcheur dont la campagne de pêche se déroule essentiellement sur des bancs de poissons.

Bloque - ბლოკი bloki

Il est intéressant de remarquer que la plupart des francophonismes, qui sont inscrits dans les dictionnaires français, sont appelés régionalismes. C'est le cas, entre autres, du nom féminin « bloque » signifiant, en Belgique, la « période qui précède les examens et pendant laquelle le travail de révision est intense¹² », et du verbe « bloquer » qui y correspond.

Le français de Belgique connaît pas mal de mystères dont « mofleur », qui est ce par quoi les étudiants belges surnomment le professeur inflexible aux examens : « et face au terrible *mofleur* une seule issue :

¹¹ Loïc Depecker, *op. cit.*, p. 19.

¹² *Ibid.*, p. 66.

bloquer assidûment avant l'épreuve, autrement dit travailler chez soi sans se laisser divertir ni déranger par quiconque¹³ ». « Bloquer » serait donc un mot de langue française qui a valeur de synonyme par rapport aux mots du français de France « bûcher » et « potasser ».

Bombe - ბომბი *bombi*

Une des significations (argotique) du verbe français « bomber » est celle d'aller très vite, comme une bombe. Aussi en Guadeloupe a-t-on appelé « bombe » un petit car rapide.

Bordel - ბორდელო *bordeli*

Le « bordel » – qui a la même signification en France ou en Géorgie : maison de prostitution –, acquiert, au Mali, le sens de « dragueur ». Le même mot féminisé – la « bordelle » – désigne la prostituée.

Capitaine - კაპიტანი *kapitani*

Le mot « capitaine », au Mali, n'a rien d'un chef militaire ni d'un officier qui commande un navire de commerce ni d'un chef d'une équipe sportive (le mot garde toutes ces significations en géorgien aussi) ; c'est une variété de poisson d'eau douce qui, au Sénégal, peut devenir poisson de mer.

Chaos - ქაოსი *qaossi*

On a toujours à faire à la dérivation sémantique dans le cas du « chaos » qui, substantif en France, devient adjectif au Zaïre et se déplace dans le domaine de la santé pour qualifier l'état d'une personne mise hors de combat, une personne assommée. Selon Depecker, « chaos » comme adjectif, serait « l'adaptation orthographique imagée de K.O. ». On l'utiliserait également pour qualifier l'état « d'un homme assommé, ivre mort, ou amoureux fou¹⁴ ».

Commissaire - კომისარი *komisari*

Toujours au Zaïre, le mot « commissaire » connaît une extension de sens pour désigner tout responsable politique ou administratif. Ainsi, le Premier ministre deviendra Premier commissaire d'État et il est lui-même entouré des commissaires d'État – ses ministres, souvent nommés aussi par réduction « cométats ». Le commissaire du peuple

¹³ *Ibid.*, p. 67.

¹⁴ *Ibid.*, p. 101.

(membre du conseil législatif) est une appellation bien connue sous le régime communiste dans les années 1930-1940, alors que le commissaire politique siège au bureau politique et oriente la politique du Zaïre. Au niveau de la région, on aura le commissaire régional appuyé par un commissaire sous-régional et, enfin, dans les agglomérations, le commissaire urbain, qui exerce le pouvoir à la tête d'une ville, d'un village ou d'un bourg¹⁵.

Contour - კონტური *konturi*

Le mot « contour » (signifiant la limite extérieure d'un objet) connaît une extension de sens à la Réunion ainsi qu'à l'Île Maurice où il veut dire « virage » ou « tournant ». De ce fait, les habitants de ces deux territoires disent « casser un contour » au lieu de « prendre un virage », « le verbe *casser* étant en créole supplétif d'autres verbes comme *faire, mettre, prendre*, etc.¹⁶ ».

Milicien - მილიციელი *miliceli*

Il est intéressant d'observer l'extension de sens du mot « milicien » en Belgique. Désignant à l'origine un « soldat d'une formation paramilitaire » par opposition à celui de l'armée régulière, il désigne surtout l'appelé du contingent ; il s'oppose également au militaire de carrière, qui est volontaire, alors que lui-même ne l'est pas. Selon Depecker, cette double opposition trouve ses origines dans l'Ancien régime, où la milice était :

une levée faite parmi les hommes en état de porter les armes, sans que les miliciens fussent forcément intégrés dans l'armée régulière. Si la France a rompu avec la terminologie d'ancien régime en créant la notion de *garde nationale*, la Belgique a gardé cet héritage au point d'y parler encore des *obligations de milice*, du *bureau de milice* ou du *certificat de milice*¹⁷.

Numéro - ნომერი *nomeri*

Le substantif *numéro* désigne, au Luxembourg, la « note donnée à un élève ». On a donc à faire, selon la définition de Depecker, à un francophonisme où un mot de langue française a valeur de synonyme par rapport à un mot du français central : *numéro*=*note*. « Noter » serait « nummer » en luxembourgeois.

¹⁵ *Ibid.*, p. 114.

¹⁶ *Ibid.*, p. 119.

¹⁷ *Ibid.*, p. 232-233.

Patron - პატრონი patroni

Pour ce qui est du mot « patron », il devient, dans la plupart des anciennes colonies françaises, un terme de déférence ou d'adresse à l'égard de toute personne de rang supérieur. Ainsi, subit-il une extension de sens et on peut commencer une lettre adressée au Président du pays : « Monsieur le Président, cher patron...¹⁸ ».

Pistolet - პისტოლეტი pistoleti

Le « pistolet », francophonisme que le dictionnaire français a enregistré, est, en Belgique, par analogie de forme, un petit pain au lait, de forme variable selon les régions. Il est rond à Bruxelles, de forme allongée ailleurs en Belgique, aspect que lui valait sans doute, à l'origine, son nom¹⁹.

Trottoir - ტროტუარი trotuari

Au Congo, on connaît bien l'expression « faire le trottoir ». En passant de l'objet à la personne, on a appelé la prostituée la « trottoire ».

Après cet aperçu général des francophonismes, analysons plus en détail certains francophonismes suisses, attestés, dans la plupart des cas, dans les dictionnaires français, mais que les manuels de français pour les étrangers rapportent rarement comme variétés du français standard.

2. Analyse de certains francophonismes suisses

Parmi les 53 francophonismes suisses répertoriés dans le livre de Depecker, nous avons arrêté notre choix sur la rubrique « ménage », les limites de l'article ne permettant pas de les analyser tous.

« Buanderie » se dit en Suisse « chambre à lessive » ; « salle à manger » aura comme équivalent « chambre à manger » ; l'équivalent suisse de la « salle de bain » sera la « chambre de bain ».

Le nom masculin « chenit/chenis » a un emploi familier et désigne le désordre. Déterminé comme helvétisme, le *Larousse* en donne comme acceptions françaises « désordre, cheni, ordure, poussière, détrit ».

« Couverte », nom féminin, est utilisé en Suisse pour la « couverture », au sens de couverture de lit. Selon Loïk Depecker, « on retrouve cette abréviation de “couverture” au Canada aussi²⁰ ».

¹⁸ *Ibid.*, p. 250.

¹⁹ *Ibid.*, p. 256.

²⁰ *Ibid.*, p. 126.

Une « imperdable », veut dire en Suisse une « épingle de sûreté », ce que les Français appellent « épingle de/à nourrice ». Il a comme synonyme, également suisse, « épingle double », c'est-à-dire constituée de deux branches et assortie d'un fermoir, ce qui fait qu'elle est moins soumise à l'égarment, et qui justifie bien l'appellation que les Suisses lui ont donnée. Ainsi la dénomination de l'objet est conditionnée par sa structure et sa nature.

Les Suisses utilisent le nom féminin « lavette » (dérivé du verbe « laver ») pour « gant de toilette », ou simple carré de tissu-éponge français. Il est à souligner également l'emploi spécifique du mot « linge » (n. m.) qui forme les combinaisons de mots suivants : le « linge de toilette », qui est une serviette de toilette, et le « linge de bain », la serviette de bain. Le mot « serviette » n'y est utilisé que pour la table.

Pour le mot « serpillière », les Suisses disent « panosse » (n. f.), issue du latin *pannus* (morceau d'étoffe, guenille) que l'on retrouve dans le pan d'un habit ou dans l'ancien « panneau » (petit pan d'étoffe). Le verbe qui en dérive sera « panosser », nettoyer avec une « panosse ».

En Suisse, une « sous-tasse » est ce qu'on désigne, en France, par le mot « soucoupe ». Le *Larousse* a enregistré comme régionalisme belge le nom masculin « sous-verre²¹ ». Dans sa deuxième signification, ce serait une soucoupe en carton dur sur laquelle on pose un verre. En France, ainsi que dans ces deux pays francophones – Suisse et Belgique – le sous-verre est utilisé dans sa première signification – ensemble constitué d'une image (gravure, dessin, photographie) entre une plaque de verre et un carton, maintenu par une bande adhésive, une baguette, etc.²²

Par l'analyse de certains francophonismes, nous avons voulu rendre compte de la variation du français à travers la francophonie et montrer la capacité d'une langue à évoluer dans des contextes socioculturels variés, à servir de source à la création d'une diversité lexicale extraordinaire, à l'expression, de ce fait, de plusieurs identités sociales et culturelles.

²¹ Dictionnaire français – Dictionnaire *Larousse*, <https://www.larousse.fr> (consulté le 12 mai 2019).

²² Dans le dernier roman de l'écrivaine suisse Corinna Bille *Forêts obscures*, on peut lire : « Quel plaisir de planter des clous pour les tableaux ! D'abord les *sous-verre* [c'est nous qui soulignons] : le mari de Blanca avait résisté à l'envie de vendre les plus beaux et la cargaison des colporteurs qui les chipaient, les marchandaient aux curés, était montée au chalet. "On refera les copies". Dans le transport, un grand *sous-verre* s'était cassé en mille miettes, une *Sainte-Madeleine* » (p. 39).

Cette présentation est, à notre sens, particulièrement importante pour tous ceux qui apprennent le français hexagonal comme langue étrangère et qui ne connaissent pas ou connaissent peu ces variétés du français, langue plurielle.

3. Emploi des francophonismes dans les textes littéraires

Cette dernière partie porte sur l'emploi des francophonismes dans les textes littéraires. Nous partageons la réflexion de Josias Semujanga, selon qui :

[l]a diversité des situations géographiques et historiques a créé une hétérogénéité des statuts linguistiques et culturels, de façon que chaque espace francophone est à la fois un cas particulier et un cas typique. Convergentes par la langue française, les littératures francophones divergent par la création des imaginaires différents, lesquels s'alimentent du vécu quotidien qui varie suivant l'espace et le temps. Cependant, elles ont en commun certains paramètres sur lesquels l'analyse peut porter, ne serait-ce que l'usage du français comme support d'écriture²³.

Nous proposons l'analyse des francophonismes répertoriés dans deux romans d'écrivains suisses – *Portrait des Vaudois* de Jacques Chessex et *Forêts obscures* de Corinna Bille. Les mots qu'ils utilisent servent à valoriser l'image de la vie traditionnelle, de la vie du terroir, à exprimer les particularités du pays, les us et les coutumes ancestrales des habitants, qui, de ce fait, apportent les couleurs locales et assurent aux textes une originalité.

3.1 Les francophonismes dans le roman de Jacques Chessex

L'idée d'écrire le roman autobiographique – *Portrait des Vaudois*²⁴ – est venue à Jacques Chessex après la mort de son père « qui s'est suicidé le 14 avril 1956 », écrit-il dans le chapitre « Voir sa mort ». Cette mort l'a beaucoup marqué. « Mon père s'est blessé horriblement, il n'a pas repris conscience, il est mort quatre jours après, on l'a incinéré le 20. Cette mort m'a fait ce que je suis » (p. 198) « [...] Je fais le portrait des Vaudois. Je vois leurs traces, leurs habitudes, je réfléchis sur leurs manières ». Ayant « la nostalgie des campagnes

²³ Josias Semujanga, « Problématique des littératures francophones », dans *Culture française d'Amérique*, 1991, p. 251-270, <https://bit.ly/3kiHMKy> (consulté le 18 août 2019), p. 252.

²⁴ Jacques Chessex, *Portrait des Vaudois*, Vevey, Éditions de l'Air, coll. « Lettres universelles », 1982, Babel, 1990.

pures, la nostalgie de l'origine et de l'innocence » (p. 205), puisqu'il « assiste à l'étouffement et à la disparition d'un pays pur » (p. 204), « à l'agonie du paysage » (p. 208) avec l'avancement de l'industrie, il dit vouloir perpétuer les us et les coutumes de sa contrée natale.

Le mot auquel nous avons attribué le statut de francophonisme et que nous rencontrons plusieurs fois dans le roman de l'écrivain est le mot « soûlon » créé par dérivation du mot français *soûl*, mot polysémique dont la deuxième signification est *ivre* (la première étant « rassasié, repu »). Le français en a créé des dérivés, tels : le verbe « (se) soûler » – (se) rassasier ou s'enivrer ; la « soûlerie » – ivresse ; un « soûlaud / soulaude » ou « soûlard / soûlarde », « soûlot / soûlote », fam. – ivrogne. Dans le texte de Chessex, à part le mot « soûlon », nous retrouvons une autre forme dérivée du mot « soûl » : les « soûlées » qui, à notre sens, doit signifier le processus de se soûler. Nous citons les exemples suivants :

Il y a ce mariage de terre et de ciel dans les paroles du *soûlon*. (p. 25)

Le chant des rossignols préside aux *soûlées* [nous soulignons] et aux foires. (p. 16)

Le *Larousse* enregistre le verbe transitif « crocher » au sens d'accrocher et le qualifie de régionalisme. Chessex le pronominalise, lui conférant ainsi la signification de « s'accrocher » au sens de « tenir le coup » :

Quand on sera vieux on mourra pour de bon ! En attendant on *se croche*, crénom ! (p. 19)

Le petit de la truite s'appelle truitelle ou truiton. Chessex forme « truitillon » sur le modèle d'oisillon :

Les deux aînés ont envoyé leur cadet à l'École normale. Il s'y plaît comme un *truitillon* dans la Menthue²⁵. (p. 19)

Le mot « soiffard / soiffarde », qui désigne en français celui ou celle qui est toujours prêt(e) à boire, devient, sous la plume de Chessex, « soiffeur » :

Les *soiffeurs* aux mains rouges fument des cigares. (p. 21)

Un « roillé » est dérivé du verbe « roiller », dont une des significations est « frapper, battre » et qui est utilisé pour désigner la personne qui a l'esprit troublé, un dérangé. Pour caractériser les Vaudois, Chessex écrit :

²⁵ Rivière en Suisse. Cette locution serait donc l'équivalente de l'expression française « être comme un poisson dans l'eau » pour signifier « être à l'aise ».

Le Vaudois est l'homme du verra voir, du ça dépend. Il a besoin de réfléchir avant de se décider, il retourne sept fois sa langue, c'est un lent, apparemment, mais qui sait où il va et y va. Homme du milieu. Un qui s'excite est un perdu, un *roillé*, pour un peu il a la charmante. (p. 43-44)

Le verbe « brigander », attesté dans le *Larousse*, dérivé du nom « brigand », signifie en Suisse « malmener, maltraiter » :

C'est moi, Julius Schwarz, je suis colonel et vaudois. Est-ce que c'est fini de *brigander* les gens ou quoi ? (p. 45)

Pour dire de quelqu'un qu'il est complètement soûl, les Français utilisent l'expression imagée « être rond comme... », le « comme » pouvant être suivi du nom de diverses choses aux formes arrondies, variables selon les époques, telles une balle, une boule, une pomme, une barrique, une bille, un disque, un boudin, une bûche, un œuf, une soucoupe, un zéro, un petit pois, une queue de pelle... Pour exprimer la même idée, Chessex utilise l'expression « être plein comme un vélo²⁶ » :

Les soûlons baladent leur lampion plein de tendresse et de colère, ils repinent²⁷, la tendresse devient souffrance et la rage tourne en folie, le lampion est un incendie.

Attention la paille, gare aux poutres, Maurice *est plein comme un vélo* ! (p. 59)

En Suisse, le jeu de cartes se dit *yasse, jass, yass* ou *yas*. Par dérivation, le joueur aux cartes s'appellera « yasseur » ; de même, le « suçoteur » (personne qui suce) sera dérivé du verbe « sucer » :

O général Guisan, moustache, œil bleu, feuilles de laurier en or, tête d'aristocrate, artilleur campagnard recuite par la fumée de cigares des *yasseurs et des suçoteurs* de décisis, dans la torpeur familière des salles ! (p. 61-62)

Le nom « bouchoyage » est formé par dérivation du verbe « bouchoyer » qui, en Suisse, veut dire abattre et dépecer un animal, en particulier un porc²⁸ :

Maintenant on abat la bête au pistolet mais autrefois, il y a une trentaine d'années encore, il arrivait que le *bouchoyage* fût un cirque abominable qui terrifiait longuement le monde déjà énervé par les cris. (p. 88)

²⁶ Les Suisses utilisent également les expressions suivantes : « monter dans la lune », « être évêché » (dans un état voisin de l'ivresse), « être sur la pente ».

²⁷ Pinter : boire avec excès des boissons alcoolisées.

²⁸ Dictionnaire français – Dictionnaire *Larousse*..., *op. cit.*

« Être rusé comme un renard » ou « malin comme un singe », expression attestée dans les dictionnaires français, subit une modification sous la plume de Chessex pour devenir « être rusé comme un singe latin ». En caractérisant des catholiques, il écrit :

Catholiques ! Des arriérés et des pochards, mais *rusés comme des singes latins*. Ils essaient de prendre le canton de Vaud. (p. 93)

L'adjectif et le nom « bobet, bobette » est attesté dans le *Larousse* comme le mot utilisé en Suisse au sens de « sot, benêt ». Or ce dernier ne peut pas être considéré comme son synonyme absolu vu le fait que dans le même dictionnaire il est attesté comme adjectif et nom uniquement du masculin signifiant un garçon qui est d'une simplicité naïve. Dans le *Portrait des Vaudois*, nous lisons :

Aujourd'hui les catholiques se vengent et reprennent du poil de la bête. On ne sait plus sur quel pied danser, disent les sages en se retenant de rire. Les agressifs se moquent d'Échalien, du vieux baillage de Berne et de Fribourg, de ses mariages consanguins, de ses repiquages. Vase clos : à force de se marier entre eux ils ont le record des *bobets*. (p. 98-99)

Le mot « névé » est attesté dans le *Larousse* comme « valaisan », c'est-à-dire la « partie amont d'un glacier où la neige (évoluant par tassement et fusion partielle) se transforme en glace²⁹ ».

Appel violent du vent, des rocailles, des vipères rouges, des grottes dans les *névés* inaccessibles ! (p. 118)

Le verbe « cougner » est la variante du verbe français « cogner ». En Suisse, il a la signification de pousser vivement, presser fortement, pousser quelqu'un dans une encoignure et l'y serrer. En Belgique, il veut dire « faire l'amour féroce ». Dans le roman de Chessex, le verbe reçoit la forme pronominale au sens de se rassembler en grand nombre au point de se blottir les uns contre les autres :

Autre société. Êtes-vous déjà allé dans certain café de la rue de la Tour après le marché ? Toute la campagne vaudoise s'y *cougne*, s'y apostrophe, la monnaie sonne dans les tabliers bleus, salut Gaston, salut Émile, tu viens boire ta camomille ? (p. 136)

Une parcelle de terre, en particulier de vignoble, se dit en Suisse « parchet » :

Les voitures s'arrêtent, les gens ébaubis sortent des véhicules, se montrent du doigt la merveille, on les aperçoit ensuite qui débouchent les thermos de café au lait et croquent des sandwiches au petit vent sautillant des *parchets*. (p. 142)

²⁹ Dictionnaire français – Dictionnaire *Larousse*, <https://www.larousse.fr>, *op. cit.*

En comparant les habitants de différents cantons de la Suisse, Chessex les caractérise ainsi :

Les gens de La Côte sont doux et nobles, ceux de Lavaux bagarreurs et malicieux. Les Ormonans restent *chicanands* et colériques. [...] Les Bellerins *ont avalé de la poudre noire*... (p. 152)

En utilisant le procédé de dérivation, l'auteur forme, avec l'ajout du suffixe *-aud*, le nom à partir du verbe « chicaner », attesté, quant à lui, dans le *Larousse*, et signifiant « ennuyer quelqu'un, lui créer du souci, critiquer quelqu'un mal à propos, sur un point de détail ou bien, contester quelque chose à quelqu'un ». Pour ce qui est de la locution verbale « avaler de la poudre noire », compte tenu du fait que la « poudre noire » est un explosif, dire de quelqu'un qu'il « a avalé de la poudre noire », c'est souligner son caractère explosif³⁰.

Chessex crée une expression originale imagée – « avoir tout le pays sur la langue » – pour dire qu'on a goûté les meilleures spécialités de différentes régions du pays. Il donne aux visiteurs du pays le conseil suivant pour la route :

Après la visite des pierres de Saint-Etienne et de l'ancien bourg à fenêtres gothiques où guignent les Italiennes enceintes, allez manger un poulet au café, dans n'importe quel café, les pommes de terre, les haricots, la volaille belle et grasse gavée du grain dur des silos de Cousset plus hauts que des églises. *Tout le pays sur la langue*. Le filet! Les cuisses rissolées! Moudon friand et luisant! (p. 153)

Dans le Jura bernois, en Suisse, pour dire « troubler », on utilise « étruler », d'où l'adjectif « étrulé » :

Que pensent les clients, tout *étrulés*, de cette guerrière exhibition? (p. 162)

« Faire faillite, faire désordre », se dit « faire la cupesse ». Le désordre se dit aussi « chenit ».

Bex rend fou. Mais oui je vous dis que Bex rend fou. [...] Le directeur mène le bal. Son ami notaire *fait la cupesse* ; ah oui je vous dis que Bex rend fou!

Des sages parlent d'influences telluriques. [...] Pour d'autres le docteur Chollet a été le seul et unique responsable du *chenit*. D'autres accusent les nombreuses *pintes*. (p. 164)

En Suisse, on appelle « pinte » le cabaret ou le débit de boisson :

On buvait sec aussi dans cette *pinte*, les bouteilles n'arrêtaient pas de défiler. (p. 178)

³⁰ Pour l'exprimer, les Suisses utilisent aussi l'expression « être éméché ».

3.2 Les francophonismes dans le roman de Corinna Bille

Le dernier roman de Corinna Bille – *Forêts obscures*³¹ –, selon Maurice Chappaz, un autre grand écrivain suisse, « distille l'émotion du dernier voyage. [...] La longue nouvelle où le roman s'achève en conte : on entre dans ce noir qui bouge à l'orée du bois³² ». Nous avons relevé l'emploi de plusieurs francophonismes liés surtout à la vie rurale dans les mayens, qui lui servent, selon les mots de l'auteure, pour faire « ressortir certaines choses, l'obscur, le drame de la vieillesse et de la mort³³ ».

Nous avons repéré l'emploi métaphorique du nom « mandorle » qui, dans le *Larousse*, est déterminé comme la forme la plus souvent elliptique, sorte de gloire, qui entoure la figure de Dieu ou celle du Christ dans certaines représentations du Moyen Âge :

Les terres parurent ; elle ne les avait vues qu'une seule fois dans cette *mandorle* d'automne et ça lui avait suffi : elle les aimait. (p. 27)

Le verbe « bêcher », au sens de travailler (apprendre, explorer) est employé au figuré dans l'expression « bêcher l'allemand » :

Le cinquième jour Clément redescendit en plaine avec les fils qui prendraient le train pour un lointain institut où *bêcher l'allemand*. (p. 35)

Le substantif masculin « mayen » est recensé dans le *Larousse* comme un mot dialectal de Suisse romande, et est considéré comme synonyme de « chalet », mot également suisse romand. Bille emploie les deux, mais pour parler du chalet de paysans, elle utilise « mayen », alors que pour sa résidence, elle utilise « chalet », mot polysémique, dont le *Larousse* donne les définitions suivantes : 1) Cabane, local d'alpage où l'on fait des fromages ; 2) Habitation alpine trapue, principalement en bois, à loggias et toit débordant ; 3) Habitation de plaisance de même silhouette, en matières rustiques. Au Canada, il désigne une maison de campagne située au bord d'un lac ou d'une rivière :

Il avait donc acheté. Beaucoup de terres, des *mayens* perdus dans une petite vallée. (p. 25)

Il était celui qu'elle avait vu le premier jour à l'entrée des terres. « Qui est-ce ? » avait-elle demandé à son mari. « Oh ! C'est un type un peu simple, un vagabond. C'est le cousin de Fabienne, il habite avec elle notre petit *mayen* là-bas. Mais lui, il ne reste nulle part... » (p. 37)

³¹ Corinna Bille, *Forêts obscures*, Vevey, Éditions de l'Air et Maurice Chappaz, 2005.

³² Maurice Chappaz, préface pour Corinna Bille, *Forêts obscures*, op. cit., p. 13-14.

³³ *Ibid.*, p. 10.

Bille l'emploie également au sens métonymique pour désigner les habitants des mayens :

D'en bas partirent des *huchées* et ceux d'en haut répondirent.

C'est aussi la vie des *mayens*. C'est la première fois que je connais cette vie. (p. 40)

Les Suisses nominalisent le verbe « hucher » – appeler, crier, héler, siffler, pour désigner les cris.

Le nom masculin « bisse » désigne, dans le Valais, le long canal amenant l'eau d'irrigation³⁴ :

Il était allé jusqu'en haut, au printemps, en suivant un *bisse* et il en était revenu bégayant d'excitation, effaré par tous les jaillissements d'eau (p. 40).

Avec le mot « marteau », les Français ont formé l'expression « être marteau », au sens familier voulant dire « être fou ou cinglé ». L'écrivaine crée une expression - « ça fait un marteau » - pour décrire la forme d'une route :

Ici, il y a une petite presqu'île à l'intérieur des limites. Les paysans disent : *ça fait un marteau*. Tu vois ce signe sur ce petit rocher ? Au-delà ce n'est plus à nous, mais plus haut ça reprend. (p. 54)

Pour « augmenter le prix », les paysans suisses disent « forcer le prix » :

J'ai d'abord voulu cet endroit, mais ils ne souhaitaient pas vendre, alors ils forçaient le prix. (p. 57)

Le « dévaloir » est, en Suisse, un couloir pratiqué en montagne par lequel on achemine le bois vers la vallée. Il a pour synonyme « châble » qui n'est pas attesté dans les dictionnaires français :

Ici, la montagne glisse. Chaque année il y a des éboulements. Ils ont dû demander des subsides à l'État. Tu vois, ils ont consolidé le *dévaloir*. (p. 58)

Par extension de sens, il désigne également le « vide-ordures », dans un immeuble.

Sous la plume de Bille, une personne peut « traverser » une autre ou elle peut être traversée par une personne, c'est-à-dire se la présenter à l'esprit d'une manière inopinée ou fugitive :

Elle resta couchée, lut beaucoup et rêva. Guérin la *traversait*. (p. 63)

³⁴ Ne pas confondre avec son homonyme féminin qui, en Héraldique, désigne le serpent dont le corps forme plusieurs nœuds.

Un « train-express » s'appelle en Suisse un « train-lueur » :

En plaine, un *train-lueur* passa... C'est l'express de neuf heures et demie. Je puis avoir l'heure exacte ici, par les trains qui sont à mille mètres en dessous. (p 71)

À partir du mot « alpage », dérivé du verbe « alper » – pâturage d'été, dans les Alpes et, par extension, dans d'autres massifs montagneux –, est formé le substantif « alpe » et, par l'ajout du préfixe *dés-*, son antonyme, une « désalpe », descente des troupeaux de l'alpage :

- Vos vaches, elles sont à *l'alpe* à présent. Elles descendent quand ?
- Dans un mois, c'est toujours un samedi.
- À Troistorin, ça c'est une *désalpe* !
- Vous me verrez passer là-haut, ce jour-là, avec mon troupeau, dit Samson. Si vous êtes encore ici.
- Oui, c'est beau, dit Blanca, ces *désalpes*. Je connais celle de Vallerette. (p. 106)

« Être sur la pente » veut dire en Suisse « être ivre » :

- Il [Guérin] la suivit et lui montra la petite bouteille de pharmacie contenant la tige de genépi qui se desséchait.
- Elle est vide, dit-il simplement.
- « *Il est sur la pente* », pensa Blanca, mais elle la lui remplit. (p. 111)

Conclusion

Nous avons étudié certaines variétés du français que Depecker appelle francophonismes, leurs particularités socioculturelles et leur emploi dans les textes littéraires. Les francophonismes, ce sont les mots essentiellement de source latine, mais colorés de cent influences culturelle, politique, sociale, géographique, historiques, etc. Aussi, « [d]émêler, comme le remarque Jean-Claude Boulanger, l'écheveau des francophonismes, c'est-à-dire des unités lexicales communes à tous les francophones, et des particularismes n'est pas une sinécure³⁵ ».

³⁵ Jean-Claude Boulanger, « Le pacte normatif du français québécois : réflexions sur les marques lexicographiques diatopiques », dans Louis Mercier et Claude Verrault (dir.), *Les marques lexicographiques en contexte québécois*, Actes de la table ronde tenue à Montréal les 3 et 4 novembre 1994, Québec, Gouvernement du Québec, 1998, p. 181.

Nous avons fait l'analyse de certains emprunts au français assimilés par la langue géorgienne, ayant gardé le même sens qu'en français standard mais qui, dans certains pays francophones, ont subi un changement suite à une extension de sens ou une dérivation sémantique et morphologique.

Le monde francophone couvrant de nombreux pays sur les cinq continents, nous nous sommes limitée à l'analyse de mots et de locutions suisses attestés, dans la plupart des cas, par des dictionnaires français de France, qui leur attribuent souvent le statut de régionalisme.

Nous avons constaté que parmi d'innombrables francophonismes, les mots et expressions qui « voyagent » d'un territoire à un autre subissent une extension de sens ou une dérivation sémantique et morphologique ; il y en a d'autres qui gardent le même sens tout en changeant de formes, certains d'entre eux encore peuvent acquérir d'autres sens et connotations en fonction du milieu socioculturel où ils sont en usage.

L'étude des textes de deux écrivains suisses nous permet d'affirmer que certains francophonismes sont largement utilisés dans la littérature de langue française où ils sont colorés de connotations et de nuances locales conditionnées par les spécificités socioculturelles et qui contribuent, de ce fait, à l'enrichissement du vocabulaire français. Ainsi, la langue, dont les mots sont porteurs des saveurs et des impressions, des émotions fixées, des énigmes et des symboles, est l'une des plus authentiques expressions d'une culture.

L'étude des francophonismes nous permet d'affirmer que l'on peut parler non plus de la langue française mais des langues françaises parlées à travers le monde et que « la variété du français est un garant de sa vitalité³⁶ ».

³⁶ *Ibid.*, p. 4.

Références

- Bille, Corinna, *Forêts obscures*, Vevey, Éditions de l'Air et Maurice Chappaz, 2005.
- Boulanger, Jean-Claude, « Le pacte normatif du français québécois : réflexions sur les marques lexicographiques diatopiques », dans Louis Mercier et Claude Verrault (dir.) *Les marques lexicographiques en contexte québécois*, Actes de la table ronde tenue à Montréal les 3 et 4 novembre 1994, Québec, Gouvernement du Québec, 1998, p. 171-187.
- Chessex, Jacques, *Portrait des Vandois*, Vevey, Éditions de l'Air, collection « Lettres universelles », 1982, Babel 1990.
- Depecker, Loïc, *Les mots de la francophone*, Paris, Éditions Belin, 1990.
- Dictionnaire français – Dictionnaire *Larousse*.
- Dokhtourichvili, Mzaro/Mzagve, « L'intégration des emprunts aux langues romanes – français, espagnol, italien – dans le lexique géorgien », dans Carmen Alén Garabato, Ksenija Djordjevic Léonard, Patricia Gardies, Alexia Kis-Marck et Guy Lochard (dir.), *Rencontres en sciences du langage et de la communication. Mélanges offerts à Henri Boyer par ses collègues et amis*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 173-183.
- Garrus, René, *Les étymologies surprises*, Paris, Éditions Belin, 1988.
- Semujanga, Josias, « Problématique des littératures francophones », dans *Culture française d'Amérique*, 1991, p. 251-270, <https://bit.ly/3kiHMKy>.